Chantilly (60) : un gardien séquestré, ligoté, roué de coups et menacé par un couteau par deux Algériens. Il a été sauvé par un SOS lancé sur les réseaux sociaux. Prison ferme (deux ans et un an et demi) et ITF de 10 ans

15/08/2025 à 14h04



Kelim B. et Islem B., d'origine algérienne,entrent dans le box des prévenus. Tous deux vêtus d'un tee-shirt blanc, ils écoutent leur interprète qui traduit les questions des juges du tribunal de Senlis (Oise), ce jeudi 14 août.

« Je suis rentré pour dormir », assure l'un des prévenus, récemment arrivé en France. Dans la nuit du 15 au 16 juin, les deux hommes escaladent le portail d'un bâtiment désaffecté de Chantilly (Oise). La porte n'étant pas fermée à clé, ils y pénètrent. Les prévenus trouvent alors une maison vide. Pourtant, quelqu'un y habite bien en tant que gardien.

À l’aide d’un ruban adhésif, ils attachent ses pieds et ses poignets. Puis, avec une « écharpe PSG », ils lui bandent les yeux et le bâillonnent. Dans l’incapacité de bouger, la victime est transportée jusque sur son lit où elle est rouée de coups « sur tout le corps ». Ses ravisseurs lui plaquent un cutter sous la gorge et le menacent. Ils s’amusent même à allumer un briquet et le balader le long de sa peau, « sans le brûler ». […] Car ce qui les intéresse à ce moment est son téléphone et sa carte bancaire. […]

Kelim B. est condamné à deux ans de prison ferme et Islem B. à 1 an et demi. La juge a également prononcé leur interdiction d’être sur le territoire français pendant dix ans. **Une peine qui complète leur interdiction d’entrer en contact avec la victime et de se rendre à Chantilly pendant trois ans.**

Le Parisien